

Chef de service cynotechnique

RNCP39044 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	344t
Formacode(s)	42005, 42821
Code(s) ROME	K2502, K2503, A1408
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	30/01/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600053

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
17 Groupe d'artillerie	—	Former et organiser l'évaluation
BCLM LORIENT – École des fusiliers marins	—	Former et organiser l'évaluation
CPOCAAE 24.566	—	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le personnel recruté par le ministère des armées destiné à occuper des emplois de chef de service cynotechnique doit acquérir l'ensemble des qualifications. Dans ce but, il suit un cycle de formations théorique, technique et pratique permettant de développer les compétences professionnelles indispensables à l'exercice du métier de chef de service cynotechnique dans un cadre opérationnel exigeant ou telles qu'elles existent dans le secteur civil.

La certification professionnelle répond au besoin du ministère des armées et son enregistrement au RNCP au niveau 5 permet de doter les bénéficiaires d'un signal de qualification reconnu, facilitant leur insertion professionnelle dans le secteur civil. La diversité des situations de travail rencontrées au cours des différents postes occupés au sein du ministère des armées, en France ou à l'étranger, permet de surcroît de garantir la polyvalence attendue d'un chef de service cynotechnique dans le secteur civil.

La cynotechnie est présente dans de nombreux secteurs, notamment :

- au sein des activités de sécurité privée (réglementées par le code de la sécurité intérieure) ; les différents acteurs (sociétés privées et prestataires de formations) offrent des débouchés d'embauche, en tant que responsable d'unités cynophiles ou bien d'un service intégrant des équipes cynophiles, de par la spécificité gravitant autour de l'animal ;
- au sein des activités de protection animale : entre fourrières (service public) et refuges animaliers (associatif), la gestion de ces structures est spécifique tant par la gestion de la structure elle-même que par le suivi du cheptel canin ;
- pour la formation aux métiers canins : le code du travail précise que les centres de formation d'apprentis (ex : CFA / MFR) sont responsables du recrutement de leurs formateurs ; avec plus de 7 millions de chiens en France, les « métiers canins » sont nombreux et offrent autant de postes de « formateurs ».

ACTIVITÉS VISÉES

Le chef de service cynotechnique manage des équipes cynotechniques composées d'un binôme homme / chien dans le cadre de leur emploi. Il est également en mesure d'informer et de conseiller sur la cynotechnie les différents acteurs gravitant autour de sa sphère. De même il pérennise le niveau d'instruction afin de maintenir un niveau d'emploi efficient.

Le métier de chef de service cynotechnique peut être pratiqué par du personnel en situation de handicap sous réserve d'une adaptabilité à poste et, pour les Armées, d'une compatibilité avec l'état de militaire.

Le chef de service cynotechnique s'assure de la disponibilité opérationnelle des moyens humains, canins et matériels nécessaires à la réalisation des missions affectées à son service, dans le respect de la réglementation et des règles sanitaires, en lien avec le vétérinaire. Pour cela, ses activités sont :

- sélection et orientation des chiens ;
- maintien en condition opérationnelle des équipes cynotechniques ;
- coordination des activités d'une structure cynotechnique ;
- gestion administrative et logistique d'un service cynotechnique ;
- prévention des risques sanitaires.

Le chef de service cynotechnique apporte l'information au grand public, le conseil et l'appui technique auprès des directions ou de ses employeurs, sur la partie cynotechnique. Pour cela, ses activités sont :

- information et sensibilisation du large public dans le domaine de la cynotechnie ;
- conseils au profit des directions relatifs à la mise en œuvre d'actions opérationnelles ;
- présentation du projet à sa hiérarchie.

Le chef de service cynotechnique anime des séances de formation collective au profit de cynotechniciens (formation élémentaire et spécifique, réglementation, emploi, préparation opérationnelle...). Pour cela, ses activités sont :

- conception des actions de formation ;
- animation de séances de formation ;
- évaluations et bilans de formation.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Identifier les besoins en équipes cynotechniques par rapport à la structure et les exprimer auprès de sa hiérarchie afin d'en assurer la prise en charge financière.
- Contrôler les pièces administratives, parfois rédigées en anglais, en rapport avec la réglementation afin de vérifier la traçabilité des chiens.
- Définir les qualités intrinsèques des chiens en les testant sur le plan caractériel (psychologie canine), physique et morphologique, dans un but de sélection et d'orientation vers un emploi.
- Tester un chien en prenant en compte son historique et les spécificités de ses origines afin de définir sa valeur marchande.
- Créer des binômes cynotechniques homme/chien à travers des périodes dédiées, en prenant en compte un éventuel handicap du maître de chien, dans le but d'orienter les chiens vers un emploi.
- Organiser les activités d'entraînement dans le respect des règles de sécurité et du droit des animaux en suivant une logique de progression de travail dans le but de l'employabilité des équipes cynotechniques.
- Contrôler l'acquisition du savoir-faire de ses équipes au travers des mises en situation techniques et opérationnelles afin d'apporter les recommandations nécessaires.
- Résoudre instantanément les problèmes détectés en donnant des directives claires et précises en vue d'éviter une baisse de compétence opérationnelle.
- Contrôler le respect de l'application des protocoles vétérinaires en s'appuyant sur les règles sanitaires afin de garantir la bonne santé du cheptel.
- Détecter les problèmes morphologiques et les affections les plus courantes grâce aux connaissances théoriques et au sens de l'observation, afin de déterminer les moyens à mettre œuvre, dans l'objectif d'un cheptel employable et en bonne santé.
- Répartir les tâches en fonction des compétences de ses équipes, en s'appuyant sur le poste tenu, en vue de réaliser la programmation.
- Coordonner les interventions cynotechniques grâce aux moyens mis en place afin de veiller au respect des mesures législatives en application.
- Exprimer les besoins financiers auprès de la direction, suivant la procédure interne définie, permettant la mise en place d'un budget couvrant le fonctionnement général (produits entretiens et alimentation / matériels canins).
- Réaliser les commandes auprès des fournisseurs en respectant le code des marchés publics et en accusant

réception des produits dans le but de conserver une capacité matérielle couvrant les besoins.

- Vérifier la conformité des installations en organisant son entretien et la programmation des visites d'assistance technique afin de pérenniser la structure.
- Réaliser les demandes de travaux nécessaires en identifiant les organismes compétents afin de réduire au maximum les délais d'intervention.
- Mettre à disposition les équipements de protection individuelle, respectant la conformité, dans le but de protéger l'intégrité des agents.
- S'assurer du respect des protocoles vétérinaires afin d'éviter les problèmes sanitaires liés aux effectifs canins.
- Contrôler le renseignement des fiches individuelles de carrière « emploi-nuisances » des maîtres de chien pour une traçabilité d'ordre médical.
- Diffuser les notices techniques relatives à l'utilisation des produits sanitaires, à travers une communication efficiente, afin de réduire les risques pour la sécurité et la santé des personnes / animaux.
- Informer le personnel sur le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de propreté autour des matériels généraux et spécifiques / produits sanitaires afin de garantir leur sécurité.
- Définir les moyens d'information nécessaires à la bonne compréhension du sujet afin d'être dans une communication performante.
- Préparer l'intervention à partir des moyens disponibles afin de répondre au besoin de l'organisme.
- Concevoir les supports de l'intervention avec la documentation nécessaire, dans le but de rendre la présentation dynamique envers un public visé susceptible d'être en situation de handicap.
- Exposer à un public spécialiste ou non, les consignes liées à l'utilisation des chiens et relatives à la cynotechnie, sur la base d'une préparation préalable et en tenant compte du niveau de l'auditoire et d'éventuelles situations de handicap, en vue de faire passer les messages prévus.
- Effectuer une veille sur les dispositifs réglementaires en vue d'identifier des changements le cas échéant pour garantir le respect des dispositifs réglementaires sur l'emploi (chien/sécurité).
- Établir un diagnostic initial de la situation opérationnelle (moyens et mesures existants), à travers la rédaction d'un rapport afin d'établir un constat ou bien d'appuyer diverses demandes.
- Proposer des évolutions à partir du constat ou des demandes afin de mener une action corrective ou évolutive à la situation rencontrée.
- Présenter le projet de manière construite et argumentée dans le but de convaincre sa direction.
- Organiser l'enchaînement des cours à travers la réalisation d'un emploi du temps afin de conduire une instruction structurée.
- Déterminer les moyens pédagogiques permettant une coordination optimale nécessaire à l'instruction afin d'en assurer la disponibilité à l'instant voulu.
- Répartir les actions des intervenants en fonction de leurs compétences, de la planification et de leurs éventuels handicaps afin d'obtenir un résultat en correspondance avec l'objectif.
- Rechercher de la documentation dans le domaine spécifique de la cynotechnie dans le but d'adapter le contenu de la formation au niveau des apprenants, aux évolutions du métier et de la réglementation.
- Rédiger les supports de cours en cohérence avec les objectifs de formation à atteindre, afin de rendre la formation cohérente.
- S'approprier l'ensemble des éléments essentiels au bon déroulement du cours en toute sécurité permettant de conduire la séance dans de bonnes conditions.
- Vérifier le niveau des apprenants (homme et chien) à travers une évaluation de début de séance afin de s'assurer de l'acquisition des prérequis.
- Animer la séance de formation de manière pédagogique, dans le respect des règles de sécurité (emploi des chiens, ...) et des techniques de dressage dans le but d'une instruction de qualité.
- Contrôler le respect de la progression de dressage durant le cours dans le but de la bonne acquisition des savoir-faire.
- Déterminer des modalités d'évaluation durant la formation selon les types d'évaluation à disposition du formateur afin d'utiliser le bon outil d'appréciation.
- Apprécier les capacités et aptitudes des cynotechniciens à travers des contrôles théoriques ou pratiques selon les modalités définies afin de s'assurer avec exactitude de leurs compétences.
- Exploiter les grilles d'évaluation à partir des critères et des indicateurs en vue du bilan de la formation.
- Établir un bilan de la formation à destination des directions et des participants en vue d'en tirer les enseignements.

Blocs de compétences

RNCP39044BC01 — Manager une structure ou un service cynotechnique

LISTE DE COMPÉTENCES

Le chef de service cynotechnique est à la tête de plusieurs équipes cynotechniques. Il en assure la direction, l'organisation et la gestion ainsi que la sélection rigoureuse du cheptel canin, pour un fonctionnement optimal permettant de remplir les missions, dans le respect de la réglementation et des règles sanitaires, en liaison avec le vétérinaire.

- Identifier les besoins en équipes cynotechniques par rapport à la structure et les exprimer auprès de sa hiérarchie afin d'en assurer la prise en charge financière.
- Contrôler les pièces administratives, parfois rédigées en anglais, en rapport avec la réglementation afin de vérifier la traçabilité des chiens.
- Définir les qualités intrinsèques des chiens en les testant sur le plan caractériel (psychologie canine), physique et morphologique, dans un but de sélection et d'orientation vers un emploi.
- Tester un chien en prenant en compte son historique et les spécificités de ses origines afin de définir sa valeur marchande.
- Créer des binômes cynotechniques homme/chien à travers des périodes dédiées, en prenant en compte un éventuel handicap du maître de chien, dans le but d'orienter les chiens vers un emploi.
- Organiser les activités d'entraînement dans le respect des règles de sécurité et du droit des animaux en suivant une logique de progression de travail dans le but de l'employabilité des équipes cynotechniques.
- Contrôler l'acquisition du savoir-faire de ses équipes au travers des mises en situation techniques et opérationnelles afin d'apporter les recommandations nécessaires.
- Résoudre instantanément les problèmes détectés en donnant des directives claires et précises en vue d'éviter une baisse de compétence opérationnelle.
- Contrôler le respect de l'application des protocoles vétérinaires en s'appuyant sur les règles sanitaires afin de garantir la bonne santé du cheptel.
- Détecter les problèmes morphologiques et les affections les plus courantes grâce aux connaissances théoriques et au sens de l'observation, afin de déterminer les moyens à mettre œuvre, dans l'objectif d'un cheptel employable et en bonne santé.
- Répartir les tâches en fonction des compétences de ses équipes, en s'appuyant sur le poste tenu, en vue de réaliser la programmation.
- Coordonner les interventions cynotechniques grâce aux moyens mis en place afin de veiller au respect des mesures législatives en application.
- Exprimer les besoins financiers auprès de la direction, suivant la procédure interne définie, permettant la mise en place d'un budget couvrant le fonctionnement général (produits entretiens et alimentation / matériels canins).
- Réaliser les commandes auprès des fournisseurs en respectant le code des marchés publics et en accusant réception des produits dans le but de conserver une capacité matérielle couvrant les besoins.
- Vérifier la conformité des installations en organisant son entretien et la programmation des visites d'assistance technique afin de pérenniser la structure.
- Réaliser les demandes de travaux nécessaires en identifiant les organismes compétents afin de réduire au maximum les délais d'intervention.
- Mettre à disposition les équipements de protection individuelle, respectant la conformité, dans le but de protéger l'intégrité des agents.
- S'assurer du respect des protocoles vétérinaires afin d'éviter les problèmes sanitaires liés aux effectifs canins.
- Contrôler le renseignement des fiches individuelles de carrière « emploi-nuisances » des maîtres de chien pour une traçabilité d'ordre médical.
- Diffuser les notices techniques relatives à l'utilisation des produits sanitaires, à travers une communication efficiente, afin de réduire les risques pour la sécurité et la santé des personnes / animaux.
- Informer le personnel sur le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de propreté autour des matériels généraux et spécifiques / produits sanitaires afin de garantir leur sécurité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par la voie de la formation :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;

- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

Quelle que soit la nature de l'évaluation, elle s'appuie sur une logique de compétences.

RNCP39044BC02 — Conseiller en cynotechnie

LISTE DE COMPÉTENCES

Le chef de service cynotechnique doit conseiller dans le cadre de la prévention des risques, de la sécurisation des sites, des biens et des personnes, tant des publics non spécialistes, que sa hiérarchie pour l'orienter dans ses décisions et choix.

- Définir les moyens d'information nécessaires à la bonne compréhension du sujet afin d'être dans une communication performante.
- Préparer l'intervention à partir des moyens disponibles afin de répondre au besoin de l'organisme.
- Concevoir les supports de l'intervention avec la documentation nécessaire, dans le but de rendre la présentation dynamique envers un public visé susceptible d'être en situation de handicap.
- Exposer à un public spécialiste ou non, les consignes liées à l'utilisation des chiens et relatives à la cynotechnie, sur la base d'une préparation préalable et en tenant compte du niveau de l'auditoire et d'éventuelles situations de handicap, en vue de faire passer les messages prévus.
- Effectuer une veille sur les dispositifs réglementaires en vue d'identifier des changements le cas échéant pour garantir le respect des dispositifs réglementaires sur l'emploi (chien/sécurité).
- Établir un diagnostic initial de la situation opérationnelle (moyens et mesures existants), à travers la rédaction d'un rapport afin d'établir un constat ou bien d'appuyer diverses demandes.
- Proposer des évolutions à partir du constat ou des demandes afin de mener une action corrective ou évolutive à la situation rencontrée.
- Présenter le projet de manière construite et argumentée dans le but de convaincre sa direction.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par la voie de la formation :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

Quelle que soit la nature de l'évaluation, elle s'appuie sur une logique de compétences.

RNCP39044BC03 — Former en cynotechnie

LISTE DE COMPÉTENCES

Le chef de service cynotechnique anime des séances de formation collective au profit de cynotechniciens (formation élémentaire et spécifique, réglementation, préparation opérationnelle,...).

- Organiser l'enchaînement des cours à travers la réalisation d'un emploi du temps afin de conduire une instruction structurée.
- Déterminer les moyens pédagogiques permettant une coordination optimale nécessaire à l'instruction afin d'en assurer la disponibilité à l'instant voulu.
- Répartir les actions des intervenants en fonction de leurs compétences, de la planification et de leurs éventuels handicaps afin d'obtenir un résultat en correspondance avec l'objectif.
- Rechercher de la documentation dans le domaine spécifique de la cynotechnie dans le but d'adapter le contenu de la formation au niveau des apprenants, aux évolutions du métier et de la réglementation.
- Rédiger les supports de cours en cohérence avec les objectifs de formation à atteindre, afin de rendre la formation cohérente.
- S'appropriier l'ensemble des éléments essentiels au bon déroulement du cours en toute sécurité permettant de conduire la séance dans de bonnes conditions.
- Vérifier le niveau des apprenants (homme et chien) à travers une évaluation de début de séance afin de s'assurer de l'acquisition des prérequis.
- Animer la séance de formation de manière pédagogique, dans le respect des règles de sécurité (emploi des chiens, ...) et des techniques de dressage dans le but d'une instruction de qualité.
- Contrôler le respect de la progression de dressage durant le cours dans le but de la bonne acquisition des savoir-faire.
- Déterminer des modalités d'évaluation durant la formation selon les types d'évaluation à disposition du formateur afin d'utiliser le bon outil d'appréciation.
- Apprécier les capacités et aptitudes des cynotechniciens à travers des contrôles théoriques ou pratiques selon les

modalités définies afin de s'assurer avec exactitude de leurs compétences.

- Exploiter les grilles d'évaluation à partir des critères et des indicateurs en vue du bilan de la formation.
- Établir un bilan de la formation à destination des directions et des participants en vue d'en tirer les enseignements.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par la voie de la formation :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

Quelle que soit la nature de l'évaluation, elle s'appuie sur une logique de compétences.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Au sein du ministère des armées

Les chefs de service cynotechnique évoluent dans des régiments, bases aériennes ou bases navales.

Ils exercent généralement leurs activités au sein d'un service de sécurité et de protection, en métropole ou à l'étranger. Ils peuvent être responsables d'une section supérieure à douze équipes cynotechniques. Au cours de leur carrière militaire, ils sont également en mesure d'exercer en états-majors en tant que conseillers techniques ou bien dans des centres de formation en tant qu'enseignants.

Dans le secteur civil

Les chefs de service cynotechnique peuvent exercer au sein :

- d'entreprises privées ou structures d'État dont les activités sont liées à la surveillance et à la sécurité d'installations diverses, en tant que chef de service de sécurité ;
- de centres de formation dont les activités sont liées à l'éducation, l'élevage et le toilettage canin, en tant que formateur en cynotechnie ; ces centres comptent généralement une cinquantaine d'enseignants ;
- de sociétés de sécurité, associations (SPA), administrations ou entreprises privées (pensions canines, élevages de chiens, fourrières municipales...), en tant que responsable de service animalier (chenil).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Au sein du ministère des armées :

Chef de section cynotechnie / chef de section expérimenté cynotechnie ;

Instructeur cynotechnique / instructeur cynotechnie confirmé ;

Rédacteur cynotechnie / rédacteur cynotechnie NFS.

Au sein du secteur civil, les emplois occupés sont les suivants :

Chef de service dans une société privée de sécurité disposant d'équipes cynotechniques ;

Chef de service de police municipale disposant d'équipes cynotechniques ;

Responsable d'un service animalier ;

Formateur en cynotechnie dans un centre de formation professionnelle.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La certification professionnelle " chef de service cynotechnique " enregistrée dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ne permet pas à elle seule d'exercer au sein du ministère des armées le métier désigné par son intitulé. Le statut de personnel militaire ou civil des Armées est exigé.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 685 €

Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs · tension 3/5 (Modérée) T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	31 546
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	28 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'entrée en formation est réservée aux militaires et civils du ministère des armées.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Jury de certification hors VAE

- Nombre et profils des personnes composant le jury : trois jusqu'à cinq

Dans tous les cas, le jury de certification hors VAE est idéalement composé d'une majorité de « professionnels ».

Exemple :

- le commandant du l'organisme certificateur ou son représentant (président) ;
- deux membres du collège dit « professionnel » ;
- deux membres du collège dit « formateur ».

Des suppléants sont également désignés.

Le jury de certification hors VAE pourra être réduit à trois membres. Il comprendra, si possible, au moins deux professionnels du secteur concerné. Des suppléants sont également désignés.

Les « professionnels » sont représentés par tout professionnel du secteur concerné, hors formateurs, hors organisme certificateur si possible.

Les membres du jury sont également désignés avec le souci d'assurer une représentation équilibrée entre les femmes et les hommes, en fonction du « vivier » du métier.

- Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification dont professionnels qualifiés 50 % dans la mesure du possible, hormis le président.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury de certification par VAE

- Nombre et profils des personnes composant le jury de VAE

Le jury de certification par VAE devra comprendre une majorité de « professionnels ».

Le jury de VAE est constitué par :

- le commandant de l'organisme certificateur ou son représentant (président) ;
- deux membres du collège dit « professionnel », comme :

?un salarié du domaine concerné, titulaire de la certification ou équivalent ;

?une personne encadrant des titulaires de la certification (dit « employeur ») ;

En plus, éventuellement :

- deux membre(s), soit du collège « formateur » du cours concerné, soit du collège « professionnel ».

Des suppléants sont également désignés.

Les « professionnels » sont représentés par tout professionnel hors formateurs, hors organisme certificateur si possible.

Les membres du jury sont également désignés avec le souci d'assurer une représentation équilibrée entre les femmes et les hommes, en fonction du « vivier » du métier.

- Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification dont professionnels qualifiés 50 % dans la mesure du possible, hormis le président.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 30/01/2029

Date de dernière délivrance possible 30/01/2033

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	30	—	100 %	—
2021	24	—	100 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP24821

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39044/>